



Brochure Nationale des Juges

Tumbling

Edition 2020-2022

Validée par le Comité Directeur du 27 juin 2020

Validité : 1^{er} septembre 2020 – 31 août 2022

SOMMAIRE

PREAMBULE

I – REGLEMENTATION GENERALE

II – REGLEMENTATION PAR NIVEAU

III – MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

IV – ANNEXES

PREAMBULE

BROCHURE APPLICABLE POUR LE CYCLE 2020-2022

La formation des juges est construite afin d'acquérir de façon progressive les connaissances et la maîtrise du code de pointage international FIG et des programmes nationaux (Fédéral, Performance et Elite).

La formation est divisée en 4 niveaux, en relation avec le code FIG en vigueur et la brochure technique Tumbling en vigueur (qui régleme les différents niveaux des compétitions françaises).

ORGANIGRAMME DU SECTEUR JUGEMENT

	COMPOSITION	MISSIONS
Commission nationale des juges	<p>5 membres désignés par le Comité Directeur (<i>art. 27 Statuts</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 membres du Comité Directeur, dont un assure la présidence - Le DTN ou son représentant - 2 membres issus du corps des juges, dont au moins un de niveau international encore en activité 	<p>Suivre l'activité des juges et élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement</p> <p>Veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés</p> <p>Demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire lorsqu'est porté à sa connaissance tout fait disciplinairement répréhensible impliquant un juge</p> <p>Inviter ponctuellement à ses travaux, en tant que de besoin, toute personne dont les compétences lui paraissent utiles</p>
Groupe des juges 5	<p>Juges 5 en exercice et juges 4 experts désignés par le Comité Directeur et le responsable national des juges fédéraux</p>	<p>En lien avec le RTF, définir le programme de formation des juges dans le respect de la brochure des juges</p> <p>Proposer les sujets d'examen des niveaux 1, 2, 3 et 4 et de tests de recyclage</p> <p>En lien avec les responsables régionaux des juges, créer les outils pour les examens et les formations des niveaux 1, 2, 3 et 4</p> <p>Préparer les juges 4 experts à l'examen international</p> <p>Rédiger un compte-rendu de ses réunions et l'adresser au DTN et à la commission nationale des juges</p> <p>Proposer au DTN le référent national des formations des juges</p>
Colloque annuel des juges	<p>Responsable national des juges internationaux</p> <p>Responsable national des juges fédéraux</p> <p>Référent national des formations de juges</p> <p>Personne ressource désignée par les trois acteurs mentionnés ci-dessus</p> <p>Responsables des juges des comités régionaux</p>	<p>Permettre l'harmonisation du jugement</p> <p>Travailler sur les programmes de formation et les sujets d'examen des niveaux à compétence régionale</p>

	DESIGNATION ET PREREQUIS	MISSIONS
Responsable national des juges internationaux	Désigné par le DTN <i>(art. 38 RI)</i>	Porter les propositions et coordonner l'activité du groupe des juges 5 Proposer au DTN la désignation des juges pour les échéances internationales Mettre en œuvre sur le territoire les directives techniques de la FIG
Responsable national des juges fédéraux	Désigné par le Comité Directeur FFGym au sein de chaque CNS <i>(art. 39 RI)</i> Différent du RTF Titulaire du niveau 5	Valider les sujets d'examen niveaux 1, 2, 3 et 4 et les sujets des tests de recyclage Valider les résultats des examens de juges nationaux Être responsable du jury sur les compétitions nationales Performance et Fédéral En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, être responsable du jury pour les compétitions nationales du niveau Elite et les revues d'effectif En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, désigner et convoquer les juges pour les finales nationales, Top 12 et revues d'effectif (après avis du responsable régional des juges), et pour les compétitions inter-régionales (pour les disciplines qui en ont) Être présent aux examens de juges nationaux En lien avec le référent de la formation des juges, coordonner l'organisation du colloque annuel des juges <i>En cas d'absence ponctuelle, il désigne au sein du groupe des juges 5 un remplaçant</i>
Responsable régional des juges	Désigné par le Comité Directeur Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique Titulaire du niveau 4 (peut être titulaire du niveau 3 pour les disciplines dont la formation du niveau 3 est organisée au niveau national)	Être responsable du jury sur les compétitions régionales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions régionales et interdépartementales Être responsable de la formation des juges régionaux Participer au colloque national annuel des juges Valider les résultats des examens de juges sous l'égide du comité régional Être présent aux examens de juges régionaux
Responsable départemental des juges	Désigné par le Comité Directeur Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique	Être responsable du jury sur les compétitions départementales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions départementales
Référent national des formations des juges	Désigné au sein du Groupe des juges 5 par le DTN, sur proposition du Groupe des juges 5	Coordonner l'activité du groupe des juges 5 sur les formations des juges niveaux 1, 2, 3 et 4 Planifier les actions de formation et de recyclage nationales Désigner les intervenants sur les formations fédérales nationales <i>Toutes les propositions du référent national des formations devront être validées par le responsable national des juges internationaux et le responsable national des juges fédéraux</i>

I – REGLEMENTATION GENERALE

L'exercice de l'activité de formateur et de juge obéit à des conditions et obligations générales applicables à toutes les disciplines, détaillées ci-dessous.

Il n'est pas interdit, pour une même personne, de juger dans plusieurs disciplines.

1 – Prérequis à l'activité de formateur :

- Avoir 1 niveau au-dessus du niveau formé
- Être licencié à la FFGym

2 – Prérequis à l'activité de juge :

- Être licencié à la FFGym et en possession de son livret de juge
- Être en possession de sa licence, de son livret de juge et procéder à la validation de son jugement à chaque compétition (cette validation est faite par le responsable du jury de la compétition pour laquelle le juge a officié)
- Avoir obligatoirement validé un niveau complet pour pouvoir se présenter au niveau supérieur, sauf disposition particulière
- Avoir obligatoirement suivi la formation et payé les droits d'inscription pour se présenter aux examens

3 – Obligations du juge :

- Connaître TOUT ou PARTIE du code de pointage correspondant à son niveau de qualification
- Connaître le contenu exact du programme compétitif qu'il doit juger
- Connaître le règlement technique des compétitions FFGym en vigueur
- Être capable d'argumenter toutes les notes données grâce aux écrits réalisés sur les feuilles de jugement en fonction de son niveau
- Noter régulièrement en compétition (minimum 2 fois dans l'année)
- Être présent sur les lieux de compétition à l'heure prévue pour la réunion de juges et pour la durée de la compétition
- Se présenter en tenue correcte (cf. brochure technique)
- Respecter la charte du juge
- Avoir un comportement adapté (ponctualité, respect des autres, respect des règles)
- Utiliser les nouvelles technologies seulement en relation avec l'activité de juge
- S'abstenir de tout contact avec les autres membres du jury ou avec toute autre personne non autorisée par le responsable du jury.

4 – Obligation de recyclage du niveau de juge :

Tout juge doit :

- Suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme (année suivant les Jeux Olympiques). En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues supra).
- Participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.

II – REGLEMENTATION PAR NIVEAU

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat devra être capable de juger à l'exécution et à la difficulté tous les types de mouvements de la Filière Fédérale
- Contenu de la formation
- **Charte du juge**
 - Connaissance du règlement
 - Présence et ponctualité
 - Tenue conforme
 - Juger objectivement et avec impartialité
 - S'informer – se former
- **Code de pointage**
 - Fonctions du juge à l'exécution
 - Calcul de la note d'exécution
 - Fonctions du juge à la difficulté
 - Calcul de la note de difficulté
- **Pénalités en rapport avec l'exécution**
 - Reconnaissance des fautes d'exécution
 - Maîtrise des déductions et du jugement des séries
 - Réceptions
- **Difficulté**
 - Reconnaissance, symbolique et valeur des figures de base
- **Guide du jugement :** Positions de corps ; Axe ; Rythme ; Déplacement

- **Brochure technique nationale** (dispositions générales)
- **Brochure technique nationale** (dispositions spécifiques)
 - Les différentes Filières et catégories (individuelles et par équipe)
 - Exigences de la Filière fédérale
 - Composition des séries de la Filière fédérale
 - Etapes de sélection pour le Trophée Fédéral
- Volume horaire : 10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (20 questions à choix multiples, 1 point par question).

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 1	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 1 :

Le juge niveau 1 permet de juger les sélectives pour le Trophée fédéral à l'exécution et à la difficulté.

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat devra être capable de juger à l'exécution et à la difficulté des exercices des Filières Fédéral et National
- Contenu de la formation
- **Pénalités en rapport avec l'exécution**
 - Approfondissement des notions vues au niveau 1
- **Difficulté**
 - Méthode de calcul des éléments acrobatiques
 - Les cartes de compétition
 - Reconnaissance et maîtrise des valeurs et de la symbolique jusqu'à 3,2 pts.
 - Condition de validité d'une touche
 - Répétitions
- **Brochure technique nationale**
 - Les différentes Filières et catégories (individuel et par équipe)
 - Exigences de la Filière National
 - Composition des séries de la Filière National
 - Etapes de sélection pour le championnat de France Filière National
- Volume horaire
10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux

- Il est possible de passer les examens de niveau 1 et de niveau 2 lors de la même session (le niveau 2 ne peut être validé que si le candidat est admis au niveau 1)
- A titre dérogatoire, les candidats qui ont 14 ans peuvent demander une dérogation au responsable régional des juges afin de passer le niveau 2 lors de la même session que le niveau 1. Toutefois, ce niveau ne sera validé que lorsque les candidats auront 15 ans révolus, sous réserve de participer à la session de formation de l'année en cours
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (20 questions à choix multiples, 1 point par question).

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 2	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 2 :

Le juge niveau 2 permet d'officier sur toutes les compétitions de la Filière Fédéral et sur toutes les compétitions sélectives de la Filière National (hors masters).

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions à l'exécution et 2 compétitions à la difficulté

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés au niveau national par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat devra être capable de juger l'exécution et la difficulté des exercices jusqu'à la filière Elite
- Contenu de la formation
 - Noter l'exécution et la difficulté des exercices
 - Affinement sur l'exécution
 - Maîtrise de tous les éléments susceptibles d'être présentés en compétition
 - Calcul de toutes les séries des championnats de France
 - Pénalités en rapport avec la difficulté
 - Approfondissement des notions vues au niveau 2.
 - Guide du jugement (du 0,1 à 0,5 points de déduction par touche)
 - Approfondissement des notions déjà évoquées au niveau 2
 - Brochures techniques
 - Connaissance de l'ensemble des filières compétitives
- Volume horaire
10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans (sauf année olympique)
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (20 questions à choix multiples, 1 point par question).

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 3	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Le juge niveau 3 permet d'officier à l'exécution et à la difficulté sur toutes les compétitions des Niveaux Fédéral et Performance, ainsi que lors des sélectives pour le championnat de France Filière Elite.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGYM
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions (1 à la difficulté, 1 à l'exécution)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau national par l'INF
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat devra être capable de juger l'exécution et la difficulté des exercices de la filière Elite ainsi que d'officier en tant que juge arbitre. Ce dernier peut alors être amené à intervenir sur la formation des juges niveaux 1 et 2
- Contenu de la formation
 - **Noter l'exécution et la difficulté** des exercices de Haut Niveau.
 - **Code de pointage**
 - Connaissance des règles de compétitions internationales (code FIG)
 - Les différentes compétitions de référence (et sélections)
 - Rôles des juges à la difficulté et à l'exécution
 - Résolution de tout problème à la difficulté
 - **Fonctions du juge arbitre** doivent être maîtrisées
 - **Guide du jugement**
 - Approfondissement des notions déjà évoquées aux niveaux précédents
 - **Brochures techniques.**
 - Connaissance de l'ensemble des filières compétitives
 - **Brochures jugement.**
 - Aborder l'architecture de la formation des juges FFGym
- Volume horaire
10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans (sauf année olympique)
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen, sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux. Toutefois, le juge ne pourra pas être convoqué sur les finales nationales ou les sélectives interrégionales avant ses 18 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 2h30 (1h pour la théorie, 1h30 pour la pratique)
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (questions à choix multiples et questions ouvertes)

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 10 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 10 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve vidéo optionnelle sur 20 pts comprenant 5 vidéos, épreuve exclusivement orientée sur le rôle du Juge Arbitre.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 4	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	Questions	20	15
Pratique : Exécution	10 exercices	50	35
Pratique : Difficulté	10 exercices	50	44

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

Si le candidat échoue à l'épreuve du questionnaire, il peut conserver le bénéfice de l'examen à la vidéo (Difficulté – Exécution) jusqu'à la session d'examen de même niveau suivante. En revanche, s'il échoue à l'examen pratique, le candidat devra repasser toutes les épreuves.

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Le juge niveau 4 permet d'officier sur l'ensemble des compétitions de niveaux Fédéral, Performance et Elite.

Les candidats, ayant validé leur examen niveau 4 et obtenu minimum 16/20 à l'épreuve vidéo optionnelle orientée sur le juge arbitre, pourront être amenés à être convoqués sur des finales nationales ou sélectives interrégionales (4A).

III – MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges à l'INF pour les niveaux 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis dans la base FFG Licences.

IV. ANNEXES

EVALUATION ET BAREMES

Evaluation de l'exécution

La note de référence est donnée par un jury agréé par le responsable de session.

Chaque exercice est noté sur 5 points, les déductions suivantes sont appliquées :

- **Tolérances pour l'appréciation de la note finale du candidat :**

- 1/10 pour une note de référence comprise entre 9 et 10
- 2/10 pour une note de référence comprise entre 8.5 et 8.9
- 3/10 pour une note de référence égale ou inférieure à 8.4

➔ En cas de dépassement, une pénalité allant de 0,5 pt à 2 pts est appliquée dans les dispositions suivantes :

Dépassement = | Note candidat – Note référence | - tolérance

Dépassement	0,1 pt	0,2 pt	0,3 pt	0,4 pt	0,5 pt et +
Pénalité	0,5 pt	0,75 pt	1 pt	1,5 pt	2 pts

Exemple :

- *note de référence = 9,3 pts ; note candidat = 9,0 pts ; pénalité = 0,75 pt*
- *note de référence = 8,6 pts ; note candidat = 9,1 pts ; pénalité = 1 pt*
- *note de référence = 8,1 pts ; note candidat = 8,9 pts ; pénalité = 2 pts*

- **Appréciation au touche par touche :**

Chaque écart supérieur à 0,1 pt dans l'appréciation au touche par touche est pénalisé d'un forfait de 0,25 pt

A partir de 0,3 pt d'écart sur une touche, la déduction est de 0,5 pt.

- **Appréciation des réceptions :**

Déduction de 0,5 pts pour mauvaise appréciation de la réception. Pour le niveau 4 uniquement, une déduction de 0,25 pts est appliquée lorsque l'appréciation des déductions supplémentaires est erronée.

Exemple 1

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,9	9,1

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	9,5

Calcul :

- **Ecart au touche par touche :**

Aucune touche du candidat ne comporte d'écart supérieur à 0,1 pts avec le jury référent.
- **La réception :**

Pas d'erreur sur la réception.
- **Evaluation de la note finale :**

Note comprise entre 9 et 10 donc tolérance de 0.1 pt ;
Ecart de 0,4 pt donc pénalité de 1 pt.

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 1 (déduction sur la note finale) = 4,0 pts

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	1,9	8,1

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,0	0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	0,2	0,4	0,1	0,0	2,1	7,9

Calcul :

- **Ecart au touche par touche :**

Touche n°5 : 0,2 pt d'écart → pénalité de 0,25 pt
Touche n°6 : 0,3 pt d'écart → pénalité de 0,5 pt
- **La réception :**

Erreur dans l'évaluation de la réception → pénalité de 0,5 pt
- **Evaluation de la note finale :**

Note inférieure à 8,4 donc tolérance de 0.3 pt → Aucune pénalité.

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 0,75 pt (pénalité touche par touche) – 0,5 (pénalité réception) = 3,75 pts.

Evaluation de la difficulté

La note de référence est donnée par un jury agréé par le responsable de session.

Chaque exercice est noté sur 5 points, les déductions suivantes sont appliquées :

- Déduction de 0,25 points pour chaque erreur de symbolique
- Déduction de 0,5 pts pour chaque erreur de valeur des éléments
- Déduction de 1,0 pt pour chaque erreur sur le total des séries

Remarque : Le total des déductions est limité à 3 points par exercice. La note minimale par exercice est donc de 2 points.

Exemple

CANDIDAT

(^	f	2- /	^	^	f	--o	Note finale
0,2	0,3	0,2	2,8	0,3	0,3	0,3	2,0	6,4

JURY REFERENT

(^	f	-2 /	^	^	f	--<	Note finale
0,2	0,3	0,2	2,8	0,3	0,3	0,2	2,2	6,5



Calcul :

- Touche 4 : erreur de symbolique → pénalité de 0.25 pt
- Touche 7 : erreur de valeur → pénalité de 0.5 pt
- Touche 8 : erreur de symbolique ET valeur → pénalité de 0.75
- TOTAL : mauvais total → pénalité de 1 pt

La note du candidat sur cet exercice est donc :

$$5 \text{ (note maximale)} - 0,25 \text{ (symb.)} - 0,5 \text{ (val.)} - 0,75 \text{ (val \& symb)} - 1 \text{ pt (total)} = 2,5 \text{ pts}$$

CONDITIONS D'OBTENTION DES EXAMENS

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
MODALITES				
Temps de formation minimum à chaque niveau	10 H	10 H	10 H	10 H
Structure organisatrice	Comité régional	Comité régional	INF	INF
THEORIE				
Nb de questions	20 questions à 1,0 pt			Questionnaire /20
Temps	1 H	1 H	1 H	1 H
Type d'épreuve	QCM	QCM	QCM	QCM + questions ouvertes
Document	non	non	non	non
PRATIQUE				
Notation d'essai	OUI	OUI	OUI	OUI
Nombre d'exercices	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 10
	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 10
Modalités	Vidéo	Vidéo	Vidéo	Vidéo
Temps	1H	1H	1H	1H30
Document	oui	non	non	non
EVALUATION				
% Questionnaire	70%	70%	70%	75%
% Exécution	70%	70%	70%	70%
% difficulté	80%	80%	80%	88%
Note éliminatoire	Non-respect de chacun des minima			
ADMISSION				
Minima	59 points	59 points	59 points	94 points

PREROGATIVES PAR NIVEAU DE JUGEMENT

Filières	Fédéral	National	Elite
Niveau 1	Exécution ou Difficulté (sauf Trophée Fédéral)		
Niveau 2	Exécution ou Difficulté	Exécution ou Difficulté (sauf Championnat de France)	
Niveau 3	Exécution ou Difficulté	Exécution ou Difficulté	Exécution ou Difficulté (sauf Championnat de France)
Niveau 4	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre (4A)	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre (4A)
Niveau 5	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre

Participation Interdite =

EXAMEN DE JUGE TUMBLING F.F.G

Session du : Lieu :

Nom:

Prénom:

N° de licence..... Club:

NIVEAU 4

DIFFICULTE

ESSAI	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 1	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 2	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 3	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 4	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 5	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 6	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
--------	---	---	---	---	---	---	---	---	------

Terminologie									
Valeur									

EXAM 7	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 8	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 9	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 10	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAMEN DE JUGE TUMBLING F.F.G

Session du : Lieu :

Nom:

Prénom:

N° de licence: Club:

NIVEAU 4

EXECUTION

1	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

2	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

3	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

4	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

5	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

6	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

7	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

8	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

9	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

1 0	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

TABLEAU RECAPITULATIF DES EXAMENS

La date limite d'enregistrement des résultats dans la base FFG pour les niveaux 1 et 2 est le 1^{er} juin.

Pour les niveaux 1 et 2 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par les comités régionaux.

Pour les niveaux 3, 4 et 5 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par l'INF.

ANNEES	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
2020	EXAMEN	EXAMEN	EXAMEN	EXAMEN	
2021	EXAMEN	EXAMEN	-	-	EXAMEN INTERCONTINENTAL
2022	RECYCLAGE / EXAMEN	RECYCLAGE / EXAMEN	JANVIER : RECYCLAGE OCTOBRE : EXAMEN	JANVIER : RECYCLAGE OCTOBRE : EXAMEN	EXAMEN INTERNATIONAL

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

Les documents que le candidat doit apporter :

- Le règlement technique de la saison en cours
- Le code de pointage FIG du cycle en cours
- Du papier et des crayons.

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF pour les niveaux 3 et 4.